



DOSSIER DE PRESSE

LOIR-ET-CHER



CONSEIL
GÉNÉRAL



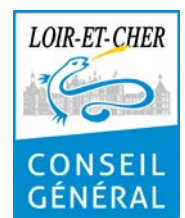
Sommaire

1. Introduction
2. La Maison Bleue 41 : un site unique en France à destination de tous les acteurs de l'écosystème de l'autonomie
 - 2.1 Un espace de démonstration
 - 2.2 Un espace collaboratif
 - 2.3 Des espaces de conseils spécialisés
3. Chiffres clés
4. Premiers résultats d'activité et projets d'avenir
5. Données nationales sur le vieillissement
6. Informations pratiques

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr





1. Introduction

Le Loir-et-Cher est un territoire où le bien-être est une valeur mise en œuvre pour tous. Un département, où il fait bon naître, vivre et vieillir. Pour répondre à cette dernière ambition et au **souhait unanime des Français de vieillir à leur domicile** le plus longtemps possible, **le Conseil général de Loir-et-Cher a mis en œuvre une structure qui répond aux besoins d'adaptation de l'habitat**, permettant à la fois de pallier les difficultés engendrées par la perte d'autonomie, de faciliter le travail des aidants mais aussi de sensibiliser et conseiller les professionnels concernés, tels que les professionnels du bâtiment, les travailleurs sociaux ou encore les personnels soignants.

C'est ainsi qu'est née la Maison Bleue 41, fruit de la réflexion autour de la problématique de l'aménagement du logement pour tous et tout particulièrement pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Un projet qui répond à un souhait partagé par 9 Français sur 10.

9 Français sur 10 préféreraient adapter leur domicile si leur état se dégradait sous l'effet de l'âge.

Un souhait réalisable qui permettrait d'éviter les **19 000 décès par an dus à un accident domestique dont plus de 10 000 suite à une chute qui, dans 81 % des cas, se passe au domicile**. Non seulement l'adaptation et l'équipement de l'habitat répondent au confort vital des personnes âgées mais également à un enjeu économique. Adapter son logement représente très souvent un investissement mais peut bien souvent se révéler plus avantageux que le coût moyen d'une maison de retraite de 2 200 euros/mois ou qu'une hospitalisation due à une chute, coutant en moyenne 8 000 euros.

C'est aussi un projet précurseur qui s'inscrit dans le cadre du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement car cette problématique est d'envergure nationale et il est nécessaire de la prendre en compte pour l'avenir de la société.

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr



La Maison Bleue 41 constitue 1 des 4 axes du projet « Bien-être et autonomie » du département.



Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr





2. La Maison Bleue 41 : un site unique en France à destination de tous les acteurs de l'écosystème de l'autonomie

Située en centre-ville de Blois, au 32.4 avenue Maunoury, la **Maison Bleue 41** est une maison ancienne de type 3 qui a été rénovée afin de **présenter différentes solutions d'adaptation du logement**.

Il ne s'agit pas d'un showroom, mais bel et bien de la reproduction d'une habitation de Monsieur ou Madame « tout le monde », où **toutes les dimensions de la perte d'autonomie ont été pensées et compensées par un panel d'équipements qui permettent de conserver la sûreté, la sécurité et le confort de l'habitant et de l'habitat**.

Ces solutions d'équipements et d'aménagement, facilement transposables à domicile, relèvent des domaines :

- **Du bien-être** : des astuces pratiques afin de mieux vivre chez soi quel que soit son âge ;
- **Du préventif** : afin d'éviter les accidents et chutes ;
- **De l'aide technique à la personne** : afin d'apporter une aide technique de façon à compenser les déficiences et améliorer les conditions de vie ;
- **De l'aide à l'aidant** : afin de soulager et faciliter les tâches de l'aidant.

La Maison Bleue 41 présente un intérêt pour les particuliers qui font des travaux chez eux, les personnes en perte d'autonomie et leur entourage, ainsi que les professionnels du bâtiment et du soutien à domicile (centre de ressources).

À ce titre, la Maison Bleue 41 a été retenue par PROMOTELEC, lors de l'appel à projets national « Les trophées PROMOTELEC 2014 »¹.

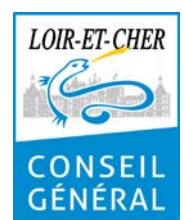


¹ PROMOTELEC est une association loi 1901, à vocation nationale et d'intérêt général, centrée sur les enjeux de société pour le confort dans l'habitat. Il s'agit d'un espace réunissant à la fois les acteurs de la filière électrique, du bâtiment, et des associations de consommateurs.

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr





2.1 Un espace de démonstration

La Maison Bleue 41 a aussi pour vocation **d'aider toutes les parties prenantes concernées par la « perte d'autonomie »** puisque les visiteurs peuvent bénéficier des conseils d'un interlocuteur compétent et présent sur place en permanence afin de mesurer les besoins et préconiser le choix le plus adapté à leur situation. Les professionnels peuvent également se rendre sur le site pour trouver les solutions les plus adaptées en bénéficiant des conseils des professionnels présents.

Cette maison ne présente pas moins de 200 produits et solutions techniques innovantes, pour le salon, la salle de bain, la cuisine, la chambre, les accès extérieurs et le jardin.

Les solutions présentées vont de l'outil pratique aux technologies les plus innovantes, des équipements légers d'installation facile et peu coûteuse aux équipements plus complexes. **Parmi ces solutions est présentée la domotique** avec des équipements automatisés et plusieurs interfaces permettant d'illustrer la diversité des possibilités de pilotage de la domotique (télécommande, écran tactile, interrupteurs, scénarii simples et plus élaborés : départ, arrivée, levée de doute...).

D'autres produits sont mis en avant comme le chemin lumineux, la téléassistance, le contrôle d'accès, l'interphonie, différents types d'éclairage, le mobilier de cuisine à hauteur variable et de nombreuses solutions non technologiques telles que des aides techniques à la personne ou à leurs aidants professionnels ou l'entourage (vaisselle adaptée, jeux de société, disque de transfert, douche adaptée, lampes et loupes de lecture, lacets élastiques, etc.).

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr





2.2 Un espace collaboratif

Depuis mai 2014, la Maison Bleue 41 met à disposition une salle de formation où peuvent être organisées des animations pédagogiques à destination des publics suivants :

- **Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ;**
- **Les professionnels concernés par l'adaptation de l'habitat et de la dépendance** (sanitaire, social, médico-social, BTP) ;
- **Les prescripteurs** : collégiens, lycéens, étudiants, associations (France Alzheimer, clubs de 3ème âge, etc.) ;
- **Les institutions** : caisses de retraites et de prévoyance, mutuelles, bailleurs sociaux, chambres consulaires, etc.

La salle de formation a pour objectif de venir compléter l'offre de l'espace de démonstration de la Maison Bleue 41.

Quelques exemples d'utilisation :

- **Formations** : professionnalisation des aides à domicile sur la sensibilisation des usagers à l'utilisation de nouvelles technologies ou d'aides techniques.
- **Animations** : conférences thématiques de sensibilisation destinées aux associations de personnes âgées et complémentaires à l'activité de la Maison Bleue 41 (activité physique, santé, etc.).
- **Conférences** : en lien avec les professionnels du BTP dans le cadre, par exemple, des labels d'adaptation de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr





2.3 Des espaces de conseils spécialisés

A moins de 200 mètres de la Maison Bleue 41, sont présents des partenaires qui donnent des conseils neutres et gratuits :

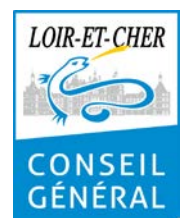
- **l'ADIL41** (Agence Départementale d'Informations sur le Logement) avec son espace d'information énergie ;
- **le CAUE41** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ;
- **la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ;
- **le CICAT Surdit  du CAIS** (Centre d'Essai et d'Information sur les Aides Techniques d di es   la Surdit ) ;
- **Vivre Autonome 41** qui est la mission d'information, service du Conseil g n ral, aupr s du public « personnes  g es/ personnes en situation de handicap » et de soutien aux professionnels du sanitaire, social et m dico-social.

Le personnel de la Maison Bleue 41 est   la disposition du public pour les diriger vers les partenaires les plus   m me de r pondre   leur probl matique.

Contact presse

Am lie LATASTE, attach e de presse du Conseil g n ral de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr





3. Chiffres clés

Identifiés dans le cadre du schéma départemental autonomie 2014-2018 « Handicap et dépendance à tous les âges de la vie » et au cours de la démarche Loir&Cher 2020*.

Un département vieillissant

- Un indice de vieillissement de 90,6 en 2010 (69,4 pour la France) et de 146 en 2040 (115 pour la France) ;
- **70 000 personnes de plus de 65 ans** (environ 20% de la population départementale) dont 39 000 personnes de plus de 75 ans (environ 10% de la population départementale)².

Une majorité de logements individuels

- Un parc d'environ 175 00 logements dont 77% de logements privés³.
- **82,4% des personnes de plus de 65 ans sont propriétaires** dont une grande majorité (86%) habite dans des maisons individuelles⁴.

60% du budget des solidarités consacré à l'autonomie

Le Conseil général est un acteur majeur des politiques publiques avec un budget d'environ 110 millions d'euros pour l'année 2014 dont **environ 63 millions consacrés aux politiques en faveur des personnes âgées** (APA) et 47 millions pour les politiques en faveur des personnes en situation de handicap (PCH)⁵.

Le marché d'aménagement de l'habitat en pleine évolution

Le marché de l'aménagement de l'habitat est en plein développement du fait de l'évolution de la démographie. **De nouvelles technologies liées à la domotique se développent et seront amenées à devenir courantes** (usage croissant des Smartphones, tablettes, etc.). **L'adaptation et l'équipement de l'habitat est un véritable enjeu pour le confort vital de la personne et un véritable enjeu économique d'avenir.**

² Chiffres de la Direction Régionale Jeunesse Sports Cohésion sociale Centre « Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux 2013 ».

³ Atlas de la construction Région Centre de la Caisse des Dépôts.

⁴ Source : Insee RP 2010 exploitation principale.

⁵ Chiffres publiés sur le site du Conseil Général de Loir-et-Cher.

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr

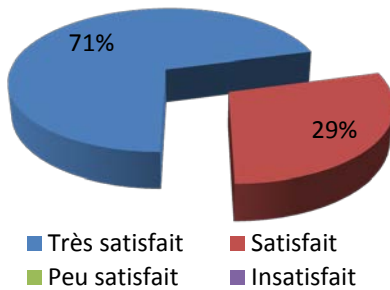


4. Premiers résultats d'activité et projets d'avenir

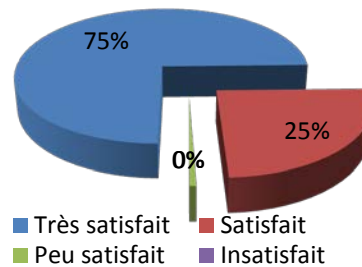
Premiers résultats d'activité

Satisfaction depuis avril 2014

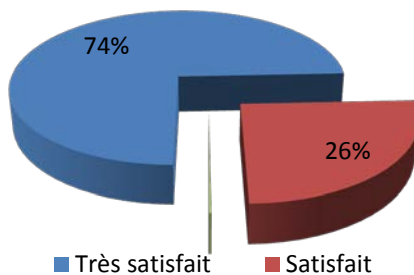
Qualité des explications



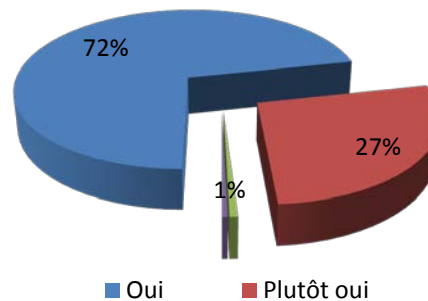
Qualité de l'accueil



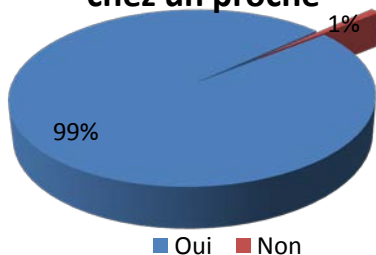
Qualité de la visite



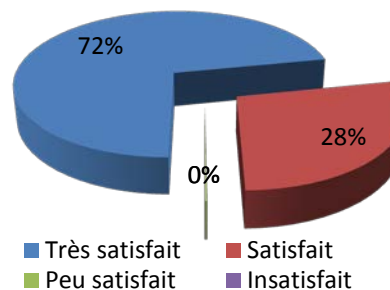
Réponse aux attentes



Installation chez soi ou chez un proche



Équipements



Contact presse

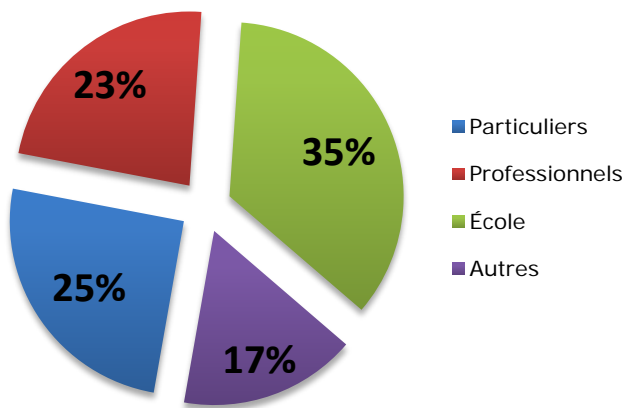
Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr

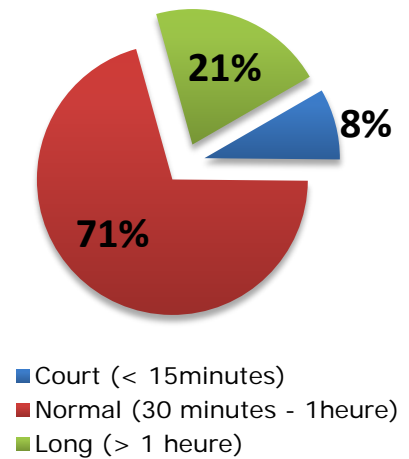


L'activité de mi avril 2013 à mai 2014

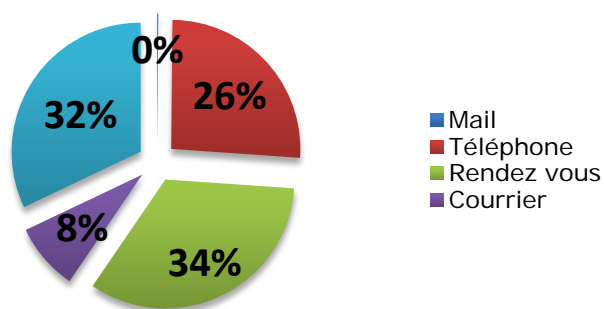
Répartition des visiteurs



Répartition des temps de visite



Type de contact



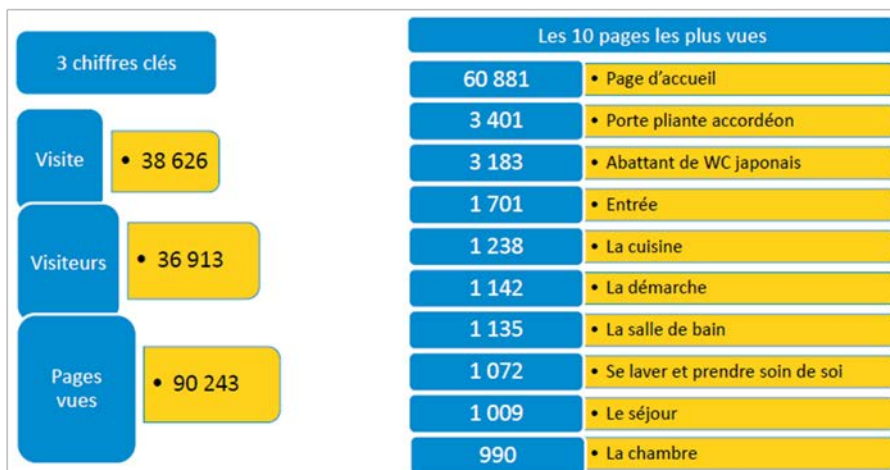
Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr



L'activité du site Internet du 01/07/13 au 31/07/14



Les projets d'avenir

- Optimiser ce lieu ressources

L'un des objectifs de la Maison Bleue 41 est de s'inscrire dans un **réseau de structures à vocation similaire et plus ou moins spécialisées** (par exemple des sites tels que le CEP-CICAT de Strasbourg, l'appartement témoin de Paris (Réunica Domicile), ou encore le CNISAM : Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers de Limoges)) et ainsi **compléter par une dimension de réseau ce lieu de ressources**.

En outre, de nombreuses documentations pratiques dans les domaines de l'habitat, du numérique et de l'autonomie y seront collectées et mises à disposition.

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr



- ***Un futur jardin thérapeutique***

La création de ce jardin a comme base de travail de multiples espaces intégrant plusieurs problématiques :

- Un espace potager et un espace détente (jardin bien-être) ;
- Les risques d'accident au jardin (jardin préventif) ;
- La perte d'autonomie (jardin adapté) ;
- La thérapie par le jardinage.

La réalisation de ce jardin permet de développer une **démarche pédagogique vers les structures locales de formation des jeunes** (école nationale supérieure de la nature et du paysage pour la conception, Centre de Formation des Apprentis de Blois (CFA), lycée Horticole de Blois pour la fourniture de matériaux et ou l'entretien) et une **ouverture vers les acteurs de l'insertion**, pour la réalisation et l'entretien. **Ce projet permet également d'engager une démarche de développement durable** (gestion et récupération de l'eau et de l'énergie, des déchets, etc.).

- ***Accroître le panel de solutions présentées***

Du fait de la modernisation des aides techniques et technologiques, certains équipements devront être renouvelés ou acquis ce qui permettra ainsi de **développer le panel de solutions présentées**. Des fiches techniques seront réalisées afin de répondre au mieux aux questions des visiteurs et à leurs besoins (Combien ça coûte? Où peut-on se procurer telle ou telle solution? etc.). L'aménagement des pièces à l'étage permettra l'installation de ces nouveaux équipements. Une partie sera dédiée à la maîtrise de l'énergie.

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr



5. Données nationales sur le vieillissement

Les projections démographiques de l'INSEE de 2005 prévoient entre 2000 et 2050 un quasi-doublement du nombre des personnes de plus de 65 ans, alors que l'ensemble de la population n'augmenterait que de 9%. Quant aux plus de 75 ans, leur nombre serait triplé (quadruplé pour les plus de 85 ans). Tandis que Muriel Boulmier précise que « l'écrasante majorité des personnes vieillissantes et de leur famille déclare vouloir vieillir à domicile, ce qui est statistiquement vérifié: 85% des plus de 90 ans vivent chez eux »⁶.

Vivre chez soi, le plus longtemps possible est donc une volonté commune à la majorité des Français mais pour cela il faut adapter le logement. D'après le CNISAM⁷: « Aujourd'hui plus de 19 000 décès par an sont dus à une chute, qui dans 81% des cas se passent au domicile. De plus, 90% des chutes concernent les plus de 65 ans ». Et une hospitalisation due à une chute coûte en moyenne 8000€ (DRESS 2009) sans compter les autres impacts (rééducation, perte d'autonomie, etc.).

Luc Broussy cite dans son rapport⁸ « Bref, on peut prendre le critère que l'on souhaite, une bonne adaptation réalisée à temps est, en tout état de cause, préférable pour les individus comme pour la collectivité, à un recours contraint à un EHPAD. »

La caisse des dépôts et consignations dans son rapport sur la problématique du bien vieillir souligne l'enjeu majeur de l'adaptation et l'opportunité de la réponse que peut apporter le numérique⁹.

6 Rapport Ministériel de juin 2010 : « Bien vieillir à domicile : Enjeu d'habitat, enjeux de territoires ».

7 CNISAM : Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers.

8 Rapport Ministériel de janvier 2013 : « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population ».

9 Rapport d'étude de janvier 2014 « @utonomie et bien vieillir : habitat, territoires et numérique ».

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr



6. Informations pratiques

Visite gratuite de la Maison Bleue 41

Du lundi au vendredi entre 13 h 30 et 17 h 30 et sur rendez-vous le matin

Ouvert le samedi matin de 9 h à 12 h 30

Tél. 02 45 50 55 25

www.lamaisonbleue41.fr

Contact presse

Amélie LATASTE, attachée de presse du Conseil général de Loir-et-Cher

Tel : 02 54 58 54 60 – Mail : amelie.lataste@cg41.fr

